COMITE DIRECTEUR ANEG

 ***23 février 2023***

COMPTE PROVISOIRE DE REUNION

 Cette réunion s’est déroulée entièrement en audioconférence

***PRESENCES : (ANNEXE 1)***

Ouverture de la séance à 18h30

***ORDRE DU JOUR*** : ***(ANNEXE 2)***

***POINT : 1***

-Retour de Christophe sur ses échanges avec N. Cano :

1 heure d’échanges positifs, la nouvelle gestion de l’ANEG obtient le soutien de la CCAS. Une nouvelle réunion spécifique budget est à prévoir en septembre pour réajustements éventuels.

Pour N. Cano, il est hors de question de retrouver d’anciennes situations connues par l’ANEG, les sanctions seraient immédiates de la part de la CCAS.

Concernant les assurances, la CCAS n’est pas bloquée sur la Satec, le changement est possible si le dossier est construit et argumenté.

Accident Zoubir Ouarti et accident Toulouse : constat : la CCAS est restée hors circuits, jusqu’au moment où l’ANEG a eu besoin de ses services. Il faut être informé dès le départ de ces évènements.

Christophe fait part des difficultés de fonctionnement et d’écoute avec les CMCAS : N. Cano répond qu’il va voir de son côté.

Des difficultés également avec les détachements des moniteurs de stages (modélos et paras) : pour N. Cano, c’est le flou artistique, il va regarder.

Pour terminer et d’une manière générale le nouveau fonctionnement de l’ANEG convient bien aux responsables de la CCAS.

***POINT : 2***

-le fichier des mandats va être fait et envoyé au plus vite

-Un groupe de travail doit rapidement être constitué pour l’organisation de cette AG

- Un message sera adressé prochainement aux présidents de SSA avec le nombre de mandats dont bénéficient leur SSA

***POINT 3 :***

-Le catalogue des stages a été envoyé à l’ensemble des CMCAS

-Le trésorier présente un comparatif des budgets des stages 2022/2023

-F Bonnel demande si le budget VL pourrait bénéficier d’un complément car la section évolue très rapidement et comme il n’avait pas d’historique sur les années antérieures il lui a été difficile de proposer un budget cohérent.

-F Bonnel n’a pas été formé « administrativement » à la création et à la gestion d’un budget, les écarts dans son budget viennent du fait de mauvaises imputations. Le BD va lui apporter son aide dans la gestion de l’activité.

-Le trésorier avertit les commissions du risque de dépassement des budgets suite à l’augmentation du coût de la vie et appelle les responsables à être vigilants.

- Une réunion physique est programmée le 11 mars à la Ville du Bois pour la validation des budgets (réunion annulée suite aux mouvements sociaux)

***POINT : 4***

**-Demande de détachement pour encadrement de stage :**

Suite à la demande de certaines commissions, il y a nécessité de faire des demandes de détachements pour les moniteurs et personnes qui encadrent les stages et qui sont en activités ;

Pour le moment la question a été posée à Nicolas Cano lors de l’entretien du 23 Février, et ensuite de nouveau par mail adresse à Nicolas Cano et Emmanuel Salles.

La CCAS ne se positionne pas pour le moment en fonction du nouvel accord de mise à disposition des moyens bénévoles.

En fait le positionnement de nos demandes de détachement ne semble pas rentrer dans les demandes locales, gérées par les CMCAS, et ne semble pas rentrer non plus dans le cadre national.

Dans l’attente d’une position officielle, nécessaire pour savoir qui de la CCAS ou des CMCAS doit inscrire nos demandes auprès du SGE, il est proposé de faire comme les années précédentes.

Le président de l’Aneg réalisera un courrier de demande, à destination de la CMCAS de la personne à détacher avec possibilité de copie à son service RH.

En espérant que cela puisse fonctionner encore…

Merci de faire remonter la liste de vos personnes à détacher.

-La liste a été envoyé mais il est demandé de bien vérifier les demandes car il sera difficile de faire des modifications ultérieurement.

-Demandes détachements modélos : ok

-Demandes détachements paras : ok

-Vol moteur : pas de demande pour le moment.

-Vol libre : pas de demande pour le moment.

***POINT : 5***

 ***-***La SSA de Marseille à résiliée son contrat d’assurance 2023 et rattachée son avion sur le contrat groupe de l’ANEG

***POINT : 6***

Décision :

Validation par le Comité Directeur de Jean Dominique DIGART en tant que membres bienfaiteurs à la SSA Chartes Orléans, les membres du CD présents ayant voté ‘pour’ moins une voix d’abstention

Décision :

Validation par le Comité Directeur pour la cooptation de Elodie CHAUVETTE comme responsable des stage parachutisme, les membres du CD présents ayant voté ‘pour’ moins une voix d’abstention

Une modification des statuts est à prévoir concernant les membres bienfaiteurs : passer d’un renouvellement annuel à une reconduction tacite annuellement avec suppression de la demande annuelle systématique.

Prévoir de faire coopter Bastien Lanen, le remplacement d’Alain Avol, lors de la prochaine AG.

***POINT : 7***

-Le secrétaire précise et demande lorsqu’il transmet un CR provisoire de réunion, qu’il ne s’agit que d’un CR provisoire et que toutes demandes de compléments ou remarques peuvent être faites

***POINT : 8***

Il existe une certaine autonomie de fonctionnement des commissions sous couvert de l’accord du CD.

-Le président précise qu’il n’y a pas eu de procuration de rédigée pour qu’il soit représenté devant les instances fédérales, cela sera fait aux prochaines élections. Le PV de l’AG sera rédigé dans ce sens avec les délégations pour les présidents de commissions.

***POINT : 9***

-B BOYMOND informe le CD de la présence de deux avions et un ULM et d’environs 8 personnes pendant le festival de Soulac,

Le budget actuellement prévu est de 5000 euros.

-Prévoir une exposition

-Prévoir une vidéo sur l’ANEG et ses différentes activités

**Questions diverses**

-Faute de temps, la question de la participation des personnes mineurs aux activités et des inscriptions famille à l’ANEG sera abordée au prochain CD

-JL Cerceau : demande une rétrocession d’une partie de la prime d’assurance reversée à l’ANEG, à la SSA Tours Blois suite à l’immobilisation du F-HZAF durant le Covid.

-Christophe demande si cette situation c’est déjà produit par le passé avec d’autres machine.

A voir donc…

**Prochaine réunion du CD en visioconférence le 23/03/2023**

#

#  ,

**FIN DE REUNION A 21h10**

---oooOOOooo---

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **APPROBATION** |  |
| **APPROUVE****Le**  |  **En visioconférence** | **Par retour mail** |

 Le secrétaire général Le président

 LEGUAY Pierre Alain Christophe NOCCHI

